

ENVIRONMENTAL POLICY

Apollo Minerals Limited (“Apollo Minerals”) regards caring for the environment as an integral part of our business and is committed to operating in a responsible manner which minimises our impact on the environment.

We therefore seek to ensure that, throughout all phases of our activities, Apollo Minerals staff, contractors, sub-contractors and consultants give proper consideration to the protection of the environment and the communities near to our sites.

To fulfil this commitment, we will:

- Comply with applicable environmental laws and regulations;
- Implement and maintain effective environmental management systems at all our sites;
- Integrate environmental factors into decision-making throughout the mining life-cycle;
- Identify, assess and where possible eliminate or minimise the potential environmental effects of our activities and manage environmental risk;
- Regularly monitor, and strive to continually improve our environmental performance;
- Rehabilitate the environment affected by our activities;
- Promote environmental awareness among our staff, contractors, sub-contractors and consultants to increase understanding of their roles and responsibilities in relation to environmental management;
- Actively trying to reduce waste and explore improved energy consumption alternatives;
- Consult and communicate openly with host communities, governments and other stakeholders; and
- Periodically review and revise this Policy as required.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

À Apollo Minerals Limited (“Apollo Minerals”), nous estimons que prendre soin de l’environnement fait partie intégrante de notre entreprise, et nous nous engageons à fonctionner d’une manière responsable qui minimise notre impact sur l’environnement.

Nous cherchons donc à nous assurer que, pendant toutes les phases de nos activités, le personnel et les entrepreneurs, les sous-traitants et les experts-conseils d’Apollo Minerals s’attacheront au respect et à la protection de l’environnement et des communautés proches de nos sites.

Pour honorer cet engagement, nous:

- nous conformerons aux lois et règlements environnementaux;
- mettrons en œuvre et maintiendrons des systèmes efficaces de gestion de l’environnement sur tous nos sites;
- intégrerons les facteurs environnementaux dans les prises de décision tout au long du cycle de l’exploitation minière;
- identifierons, évaluerons et, si possible, éliminerons ou minimaliserons les effets environnementaux potentiels de nos activités et gérerons les risques environnementaux;
- surveillerons régulièrement notre performance environnementale, et nous efforcerons de l’améliorer continuellement;
- réhabiliterons l’environnement touché par nos activités;
- sensibiliserons nos employés, entrepreneurs, sous-traitants et experts-conseils à la question environnementale afin de mieux leur faire comprendre leurs rôles et responsabilités en matière de gestion de l’environnement;
- nous efforcerons activement de réduire les déchets et d’explorer les possibilités d’économies d’énergie ;
- Consulterons and communiquerons ouvertement avec les communautés d’accueil, les gouvernements et autres parties prenantes ; et
- Examinerons périodiquement la présente politique et la réviserons si besoin est.